



Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema (EMC²)



Examen pour avis d'opportunité
au Conseil National de l'Information Statistique
Commission « Territoires » du 18 octobre 2018



Pourquoi observer la mobilité des personnes

✓ **La thématique des transports et déplacements :**
Une politique intégrée à l'ensemble des politiques publiques d'aménagement

- ✓ Enjeux économiques
- ✓ Enjeux sociaux
- ✓ Enjeux de santé publique
- ✓ Enjeux environnementaux



© Laurent MIGNAUX / Terra – MEEM/MLHD

✓ Observer pour

- ☛ Quantifier et comprendre les pratiques et le fonctionnement des territoires
- ☛ Modéliser et construire des outils d'aide à la décision



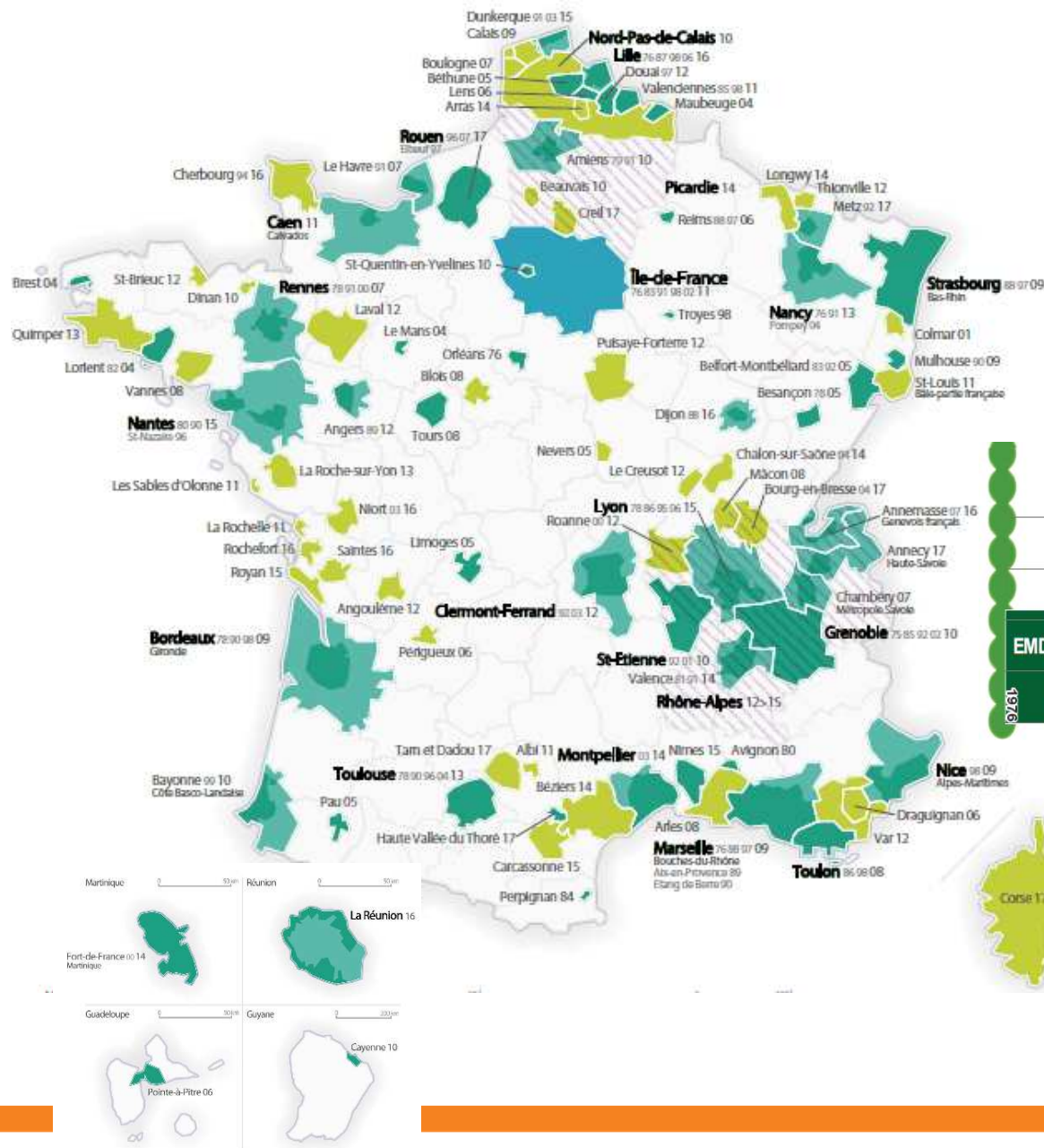
Agir

- ☛ À l'échelle locale
- ☛ A l'échelle nationale

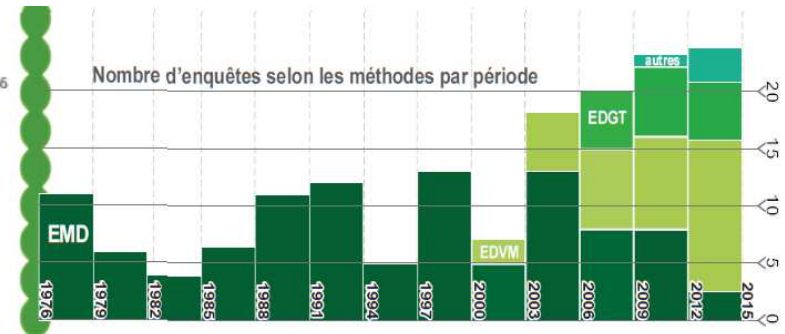
Évaluer

La référence des EMD

- ✓ Cerema : EPA qui rassemble notamment l'ex-Certu, l'ex-Setra et les Cete, organismes historiquement structurant du réseau scientifique et technique du ministère en charge des Transports
- ✓ Accompagnement des collectivités en terme de méthodologie dans un contexte de forte décentralisation
- ✓ Rôle important depuis le milieu des années 70 dans la collecte de données mesurant la mobilité des personnes au niveau local en maintenant un « standard » d'enquête subventionné par l'Etat : mise en place des enquêtes ménages déplacements (EMD) et de ses variations EDVM(Villes moyennes) et EDGT (Grands Territoires)
- ✓ Ont obtenu un avis d'opportunité favorable au Cnis en 2013 pour 5 ans qui prend fin en 2018



- EMD : Enquêtes Ménages Déplacements
- EDVM : Enquêtes Déplacements Villes Moyennes
- EDGT : Enquêtes Déplacements Grands Territoires
- Autres : enquêtes territoires ruraux, enquêtes régionales



La rénovation du dispositif au travers des EMC²

- ✓ La rénovation vise à baisser le coût des enquêtes et mieux répondre aux besoins de connaissance des collectivités
 - ☞ Augmentation de la part du téléphone y compris en cœur de ville, historiquement collecté en face-à-face, introduction d'internet : disposer de Fideli permet de mettre en place ces changements en maintenant la qualité des enquêtes
 - ☞ Dispositif modulable : cœur + options
 - ✓ Enquête-cœur :
 - ☞ Enquête « historique » qui mesure les déplacements des résidents (âgés de 5 ans ou plus) du périmètre d'enquête, tout motif et tout mode, un jour de semaine, hors vacances et hors week-end, collecté en face-à-face ou par téléphone
 - ☞ Subventionnée par l'Etat si elle respecte les principes du « standard »
 - ✓ Options :
 - ☞ Week-end (téléphone)
 - ☞ Opinions (téléphone ou internet)
 - ☞ Fréquence + (téléphone)
 - ☞ Thématique propre à la collectivité (internet)
- ⇒ L'échéance de 2018 et le besoin de disposer de Fideli pour les enquêtes prévues dès 2019 motivent la demande d'avis d'opportunité au Cnis

Un dispositif partenarial élargi, une diffusion des résultats partagée

- ✓ L'enquête est à l'initiative de la collectivité qui peut être une commune, plus souvent une communauté de commune (CC, CA, Métropole etc.), une autorité organisatrice de la mobilité
- ✓ Le financement est très souvent partagé entre les différentes collectivités sur le sol desquelles l'enquête se déroule (commune, département, région) mais aussi l'Etat (DDT ou DREAL), les CCI
- ✓ Si elle respecte le « standard », le Cerema est toujours partenaire de l'enquête au travers d'une convention public-public, et participe également au Copil. Ce partenariat assure sa participation au suivi de la collecte, la réalisation du redressement et d'une centaine de tableaux de résultat. La collectivité s'engage à verser les bases au centre Quételet
- ✓ Suivant les moyens dont disposent la collectivité (notamment une agence d'urbanisme), la diffusion des résultats est plus ou moins riches, mais elle existe toujours

<http://basedoc.aurg.fr/seam/resource/directMedia/6oUcjWHaMeMU2BOyUgTkYVr7EjBup7hA?binaryFileId=1503&cid=541>

<http://basedoc.aurg.fr/seam/resource/directMedia/6oUcjWHaMeMU2BOyUgTkYTdLYJinQLxd?binaryFileId=1501&cid=541>